

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, 28 février 2025

---



# ADO CIA annonce le règlement-livraison de son placement privé de 9,7 millions d'euros

18h30 CET - Adocia (Euronext Paris : FR0011184241 – ADOC), société biopharmaceutique au stade clinique spécialisée dans le développement de formulations innovantes pour le traitement du diabète et de l'obésité (la « Société »), annonce aujourd'hui le règlement-livraison de son placement privé d'un montant de 9 732 500 euros (incluant la prime d'émission) réalisé par voie d'émission, sans droit préférentiel de souscription, de 2 125 000 actions ordinaires nouvelles de la Société (les « **Actions Nouvelles** »), à chacune desquelles est attaché un bon de souscription d'actions (un « **BSA** »), qui a été annoncé le 26 février 2025<sup>1</sup>.

Les Actions Nouvelles ont été admises aux négociations sur le marché Euronext Paris sur la même ligne de cotation que les actions de la Société d'ores et déjà cotées sous le code ISIN FR0011184241 – ADOC.

Les BSA, qui ont été immédiatement détachés des Actions Nouvelles lors de leur émission, sont cotés sur Euronext Growth, d'Euronext Paris, à dater de ce jour sous le code ISIN FR001400XVZ4 – ADOBS.

Maxim Group LLC a agi en tant qu'agent de placement principal et Invest Securities en tant que co-agent de placement dans le cadre du Placement Privé.

A la connaissance de la Société, la répartition du capital de la Société est à ce jour la suivante (étant précisé que les pourcentages de droits de vote ont été calculés sur la base d'un nombre total de droits de vote, sur une base non diluée, égal à 20 219 139, et corrigés d'une erreur matérielle par rapport aux informations similaires figurant dans le communiqué de presse du 26 février 2025) :

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur les termes et conditions du placement privé, veuillez-vous référer au communiqué de presse de la société publié en date du 26 février 2025.

	Sur une base non-diluée			Sur une base diluée <sup>(1)</sup>	
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote <sup>(2)</sup>	% du capital	% des droits de vote <sup>(2)</sup>
<b>Famille Soula</b>	<b>1 674 083</b>	<b>9,3%</b>	<b>14,0%</b>	<b>9,8%</b>	<b>13,9%</b>
Gérard Soula <sup>(*)</sup>	1 348 317	7,5%	10,9%	7,4%	10,4%
Olivier Soula <sup>(*)</sup>	325 766	1,8%	3,1%	2,4%	3,5%
<b>Investisseurs financiers</b>	<b>4 557 811</b>	<b>25,2%</b>	<b>25,1%</b>	<b>30,0%</b>	<b>29,5%</b>
Vester Finance	1 857 780	10,3%	9,2%	9,8%	8,9%
Armistice Capital	1 528 384	8,5%	7,6%	14,6%	13,2%
Innobio (a)	376 611	2,1%	2,5%	1,8%	2,2%
Fonds BioAM (b)	77 977	0,4%	0,4%	0,4%	0,3%
FPS Bpifrance Innovation I (c)	329 310	1,8%	1,6%	1,6%	1,4%
<b>Sous-total (a)+(b)+(c)</b>	<b>783 898</b>	<b>4,3%</b>	<b>4,6%</b>	<b>3,7%</b>	<b>4,0%</b>
Fonds Amundi	1 570	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Fonds Viveris	25 618	0,1%	0,3%	0,1%	0,2%
Oréo Finance	40 561	0,2%	0,4%	0,2%	0,4%
Relyens <sup>(3)</sup>	320 000	1,8%	3,2%	1,5%	2,8%
<b>Salariés</b>	<b>249 433</b>	<b>1,4%</b>	<b>1,6%</b>	<b>3,3%</b>	<b>3,4%</b>
Comité scientifique (BSA)	700	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%
Autocontrôle <sup>(4)</sup>	31 214	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%
<b>Autres actionnaires<sup>(5)</sup></b>	<b>11 570 959</b>	<b>64,0%</b>	<b>59,0%</b>	<b>56,7%</b>	<b>53,1%</b>
<b>Total</b>	<b>18 084 200</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

(\*) Administrateurs de la Société.

(1) Après émission d'un nombre total maximum de 2 884 920 actions ordinaires en circulation à venir de (i) l'acquisition définitive des 664 005 actions attribuées gratuitement par la Société, et (ii) de l'exercice de l'intégralité des 45 915 bons de souscription d'actions (BSA) attribués aux administrateurs, (iii) de l'exercice des 50 000 BSPCE et (iv) de l'exercice des 2 125 000 BSA, objets de ce communiqué.

(2) Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées (quelle que soit leur catégorie) pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

(3) Anciennement dénommé "Société Hospitalière d'Assurance Mutuelles" (SHAM).

(4) Actions auto-détenues dans le cadre du contrat de liquidité avec Kepler Capital Market au 31 janvier 2025.

(5) En ce compris les actions le cas échéant détenues au porteur par les investisseurs financiers historiques de la Société.

## A propos d'Adocia

Adocia est une société de biotechnologie spécialisée dans la découverte et le développement de solutions thérapeutiques dans le domaine des maladies métaboliques, principalement le diabète et l'obésité.

La Société dispose d'un large portefeuille de candidats-médicaments issus de quatre plateformes technologiques propriétaires : 1) Une technologie, BioChaperone<sup>®</sup>, pour le développement d'insulines de nouvelle génération et de combinaisons associant différentes hormones ; 2) AdOral<sup>®</sup>, une technologie de délivrance orale de peptides ; 3) AdoShell<sup>®</sup>, un biomatériau synthétique immunoprotecteur pour la greffe de cellules, avec une première application aux cellules pancréatiques et 4) AdoGel<sup>®</sup>, pour la libération longue durée d'agents thérapeutiques.

Adocia détient plus de 25 familles de brevets. Installée à Lyon, l'entreprise compte environ 80 collaborateurs. Adocia est une société cotée sur le marché Euronext<sup>™</sup> Paris (Euronext : ADOC ; ISIN : FR0011184241).

## Contact

### Adocia

Olivier Soula

Directeur Général

[contactinvestisseurs@adocia.com](mailto:contactinvestisseurs@adocia.com)

+33 (0)4 72 610 610

 [www.adocia.com](http://www.adocia.com)

### Ulysse Communication

Adocia Relations Presse et Investisseurs

Bruno Arabian

Nicolas Entz

[adocia@ulyse-communication.com](mailto:adocia@ulyse-communication.com)

+ 33 (0)6 87 88 47 26



European **Rising Tech**  
LABEL



**ADOCIA**

innovative medicine  
for everyone, everywhere



## Avertissement

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat d'actions ordinaires de la Société, et ne constitue pas une offre, une sollicitation ou une vente dans une juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'inscription ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cette juridiction.

Cette annonce est une publicité et non un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le « **Règlement Prospectus** »).

En France, l'offre des actions ADOCIA (la « **Société** ») décrite ci-dessus a été effectuée exclusivement dans le cadre d'une augmentation de capital réservée à la catégorie de bénéficiaires, au sens de l'article L. 225-138 du code de commerce, visée à la vingt-et-unième résolution de l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires de la Société qui s'est tenue le 13 juin 2024. Elle ne constitue pas une offre au public donnant lieu à l'établissement d'un prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers. La Société a mis à la disposition du public un document d'information contenant les informations figurant en Annexe IX du Règlement Prospectus.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient s'adressent et sont destinés uniquement aux personnes situées (x) en dehors du Royaume-Uni ou (y) au Royaume-Uni et (i) qui sont des professionnels en matière d'investissements (« *investment professionals* ») au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (le « *Financial Promotion Order* ») ou (ii) qui sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) du Financial Promotion Order (« *high net worth companies, unincorporated associations etc.* ») ou (iii) sont des personnes auxquelles une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) peut être légalement communiquée ou transmise (les personnes mentionnées aux paragraphes (y)(i), (y)(ii) et (y)(iii) étant ensemble dénommées, les « **Personnes Habilitées** »). Toute invitation, offre ou accord en vue de la souscription ou l'achat de titres financiers objet du présent communiqué est uniquement accessible aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par les Personnes Habilitées. Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par toute personne autre qu'une Personne Habilitée.

*NE PAS DIFFUSER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE,  
AU JAPON OU EN AFRIQUE DU SUD*

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions la Société aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** »), étant précisé que les actions de la Société n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et la Société n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des actions de la Société aux Etats-Unis.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Toute décision de souscrire ou d'acheter des actions de la Société doit être effectuée uniquement sur la base des informations publiques disponibles concernant la Société. Ces informations ne relèvent de la responsabilité ni de Maxim Group LLC ni de All Invest et n'ont été vérifiées indépendamment par Maxim Group LLC ou All Invest.